

## **Avocat Faute deontologique**

Par Jb1978, le 04/11/2020 à 18:40

Bonjour,

est ce une faute deontologique de la part d'un avocat a son client de dire : " moi mon professionnalisme ne m'a pas mené en prison, il ne m'a pas fait perdre un emploi a quelqu'un , et que ma mission d'avocat n'est pas le bras armé de vengeance personnelle" suite a une conversation que j'ai eu avec lui en lui disant que je n'appreciais pas son manque de professionalisme

## Par **Jb1978**, le **04/11/2020** à **20:13**

Mais est-il normal de la part d'un avocat de parler de la sorte a son client ? J'appelle ça plutot un manque de respect, et a t-il droit de manquer de respect de cette maniere ?

Pensez-vous que je puisse saisir l'ordre des avocats en vue d'un conseil de discipline pour cela ?

Par P.M., le 04/11/2020 à 21:23

Bonjour,

Même si ce n'est pas normal de **parler** ainsi à son client, même si c'est un manque de respect, à partir du moment où vous n'en avez pas la preuve, aucun recours n'est possible...

Par **Jb1978**, le **04/11/2020** à **21:28** 

Il y a preuve, car c'etait par message. Non?

Par P.M., le 04/11/2020 à 22:41

Vous utilisez les verbes "dire" et "parler" donc on ne peut pas deviner que c'est écrit...